



n°9642/E

**LE PHENOMENE DE LA DESCOLARISATION  
DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO :  
l'investissement scolaire est-il encore rentable?**

**Juillet 1996**

**COURY Diane**

**RESUME**

Aujourd'hui, une proportion importante d'enfants n'ont plus accès à l'éducation formelle. Dans certaines familles malgaches - les plus vulnérables -, l'école serait passée au deuxième rang dans l'ordre des priorités, l'enfant devant, avant tout, participer au budget familial. Laisser aller l'enfant à l'école constituerait un trop grand sacrifice, compte tenu du manque à gagner que cela représente, et des coûts directs que cela implique.

Ce choix est d'autant plus navrant, que l'investissement dans le capital humain, reste, encore aujourd'hui, un investissement rentable à terme

## **INTRODUCTION**

Le système éducatif malgache n'a pas été épargné par la profonde crise que traverse le pays depuis le début des années 80. La faible croissance économique, associée à de fortes contraintes budgétaires ont conduit à une concurrence accrue entre les différents secteurs de l'économie. L'éducation ne parvint pas à tirer son épingle du jeu, et une dégradation générale de l'ensemble de son système s'en suivit.

L'école malgache semble être aujourd'hui en faillite : des établissements publics désertés au profit d'établissements privés, qui offriraient un enseignement de meilleure qualité, mais surtout, la tendance, de plus en plus manifeste, des parents malgaches à ne plus scolariser leurs enfants. Les vicissitudes de la vie actuelle y sont pour beaucoup, mais la perte de confiance des parents dans l'éducation formelle publique n'est pas étrangère à ce phénomène. En effet, dans un contexte de résultats éducatifs incertains, d'une précarisation croissante du marché du travail (celui-ci, ne parvenant à offrir aux jeunes, comme alternative au chômage, que des emplois dans l'informel), la raison d'être économique de l'école reste problématique.

L'étude que nous nous proposons d'effectuer porte sur le phénomène de déscolarisation/non-scolarisation, qui touche, actuellement, une proportion non négligeable de jeunes malgaches. Il s'agira donc de dresser le profil socio-économique de ces enfants qui ne sont jamais allés à l'école ou qui n'y vont plus; mais également, de juger de la pertinence du choix des parents de ne plus scolariser leur enfant. L'éducation, n'est-elle donc plus, aujourd'hui, un investissement rentable ?

Les données utilisées proviennent de la phase 1 de l'enquête 1-2-3, menée au début de l'année 1995 dans la circonscription d'Antananarivo Renivohitra. Mais au préalable, nous exposerons, brièvement, l'évolution du système éducatif malgache depuis son instauration au début du siècle dernier.

## **I - LE SYSTEME EDUCATIF MALGACHE**

### **IA - Caractéristiques et évolution**

Le système éducatif malgache est issu de la colonisation, bien que son implantation dans l'Ile soit antérieure à celle-ci. Malgré de nombreuses modifications, il continue à s'apparenter au système français, tant dans ses programmes, que dans ses structures.

Il comprend aujourd'hui 4 niveaux d'enseignement :

- le premier niveau correspond à l'enseignement primaire, ouvert à tous les enfants en âge d'être scolarisé (i.e. âgés entre 6 ans (l'âge officiel d'entrée au primaire) et 16 ans). Ce cycle comprend 5 années d'études, sanctionné par le CEPE (Certificat d'Etude Primaire Elémentaire);
- le niveau II équivaut à l'enseignement secondaire de premier cycle (collège). Il dure 4 ans, et s'achève par l'obtention du BEPC (Brevet d'Etude du Premier Cycle de l'enseignement secondaire);

-l'enseignement de niveau III ou enseignement secondaire de second cycle (lycée) comprend quant à lui, trois années d'études menant au baccalauréat (A, C et D).

-Quant à l'enseignement de niveau IV (i.e. le supérieur), il recrute ses effectifs parmi les bacheliers issus du niveau III.

L'enseignement technique et professionnel s'organise en parallèle de l'enseignement général à partir du niveau II.

Le système malgache se caractérise également par la coexistence d'écoles de divers statuts : public, privé non confessionnel et privé confessionnel (essentiellement catholique et protestant). L'importance respective de chacun de ces types d'enseignement fluctua fortement au cours du temps, au gré des enjeux politiques et religieux qui prévalaient.

### **Une scolarisation ancienne...**

Madagascar, de part son lointain passé scolaire, fait figure d'exception au sein des pays d'Afrique Sub-Saharienne. L'ouverture de la première école en 1820, à Antananarivo, par le Révérend Jones de la London Missionary Society, marqua le début de l'instruction formel sur l'Ile. Dispensé par les missionnaires anglais protestants, l'enseignement était alors exclusivement de type confessionnel. Un embryon de système éducatif se forma rapidement. Ainsi dénombrait-on en 1828, 23 écoles (dont 20 dans l'Imerina), et plus de 2300 enfants scolarisés; le tiers de ces effectifs étant représenté par des filles (UNESCO, 1983).

Ce processus fut cependant interrompu sous le règne de Ranavalona Ière (1828-1861), alors hostile à toute présence étrangère. Ce n'est qu'avec son successeur, Radama II, que le pays ouvrit de nouveau ses frontières à l'Occident et que le développement de l'enseignement repris. Ce dernier fut notamment favorisé par l'instauration, en 1880, de la scolarité obligatoire pour tous les enfants âgés de plus de 7 ans (Code des 305) (Couvert, 1984). Mais les rivalités existant entre les diverses missions protestantes et catholiques, en incitant ces dernières à construire des écoles et à scolariser le plus d'enfants, contribuèrent largement à l'expansion du système éducatif (Clignet et Ernst, 1995).

Les missions catholiques françaises, arrivées plus tard sur la grande Ile, eurent, pendant longtemps, du mal à recruter des élèves. La conversion de la reine Ranavalona III et l'interdiction instaurée par Rainilaiarivony de changer de type d'établissement accentuèrent cette difficulté. Le recrutement se fit donc essentiellement parmi les esclaves et les "castes noires". En 1894, sur les 167000 élèves scolarisés dans les classes primaires, 137000 l'étaient dans les écoles protestantes contre seulement 27000 dans les écoles catholiques.

La charge de l'enseignement reposait encore, en cette fin de siècle, exclusivement sur les missions (protestantes et catholiques) et leurs fidèles. Les premières écoles laïques ne firent leur apparition que sous le mandat du Général Gallieni, alors premier gouverneur du pays, nouvellement colonisé. Ce dernier voulant briser le système éducatif en place favorisa fortement le développement d'établissements publics au détriment des enseignements dispensés par les écoles des missions. L'importance de l'enseignement public ne cessa de s'accroître, pour finalement s'imposer sur la scène scolaire. Ainsi, en 1930, sur les 185000 élèves malgaches inscrits dans l'enseignement du premier degré, 100000 l'étaient dans les écoles officielles contre 83000 dans les écoles des missions (45000 chez les protestants, 38000 chez les catholiques). Les élèves restants (des européens) fréquentants des écoles particulières. Cette ségrégation, car c'est bien de cela qu'il s'agissait, s'estompa après la Deuxième Guerre Mondiale, en 1946.

## **L'après indépendance**

En 1958, la proportion d'enfants d'âge scolarisable fréquentant l'école était de 46,5%. Ce taux fut porté à 55%, en 1970. Cet accroissement résulte d'importants efforts de scolarisation consentis par le pays après l'indépendance (acquise en 1960). Il a, comme dans la plupart des pays de la région, conduit à une véritable explosion des effectifs. Dans l'enseignement primaire le nombre d'élèves aurait plus que doublé entre 1960 et 1972, passant de 444000 à près de 985000 (les 2/3 se trouvant dans le public) et dans secondaire une augmentation des effectifs de plus de 90% aurait été enregistrée, ces derniers passant de 20610 à 107780 durant la même période (Couvert, 1984).

Ceci eu pour conséquence de renforcer le caractère inadapté du système éducatif vis à vis de son environnement; l'engouement pour l'enseignement général dépassant le développement économique du pays. Par ailleurs, durant toute cette période, les différences de taux de scolarisation entre les régions ne cessèrent de s'accroître, en défaveur des " Côtiers ".

La prise de conscience des faiblesses du système et des problèmes auxquels son expansion donnait naissance, conduit le pays dans le cadre des transformations politiques amorcées en 1972, à entreprendre une importante réforme du système éducatif et de formation; réforme qui fut renforcée en 1975. Ainsi, sous la bannière du socialisme, un système fondé sur la démocratisation, la décentralisation et la malgachisation de l'enseignement fut érigé. Les années 1976-78 annoncèrent l'application de ces principes (UNESCO, 1983).

## **Les principes de la réforme de 1975**

Le premier d'entre eux, à savoir la démocratisation de l'enseignement, visait à donner, à tous les malgaches, sans exception, les mêmes chances, c'est à dire la possibilité de recevoir un enseignement de base, de s'instruire et de se former selon ses aptitudes et les besoins de la nation.

La décentralisation devait assurer une meilleure répartition des établissements scolaires sur le territoire national, de même que de certains aspects de leur gestion. Ainsi, devait-on trouver :

- au niveau de chaque Fokotany, un établissement de niveau I (i.e. primaire),
- au niveau de chaque Firaisampokotany, un établissement de niveau II (i.e. collège),
- au niveau de chaque Fivondronampokotany, un établissement de niveau III (i.e. lycée),
- au niveau de chaque Farintany, un établissement de niveau IV (i.e. université).

Enfin, la malgachisation devait permettre d'harmoniser le contenu et les méthodes d'enseignement, eu égards aux impératifs de la Révolution pour l'édification d'un véritable Etat Socialiste Malgache, dont l'objectif final était l'emploi du malgache officiel (i.e. Merina) comme langue d'enseignement.

Pour ce qui est de l'enseignement privé, sa place dans le système éducatif malgache fut réduite, " l'objectif final [étant un] enseignement gratuit pour tous et pris en charge par la Nation toute entière " <sup>1</sup>. Les subventions annuelles octroyées par l'Etat, déjà faibles, n'ont de

---

<sup>1</sup> Décret 78/040 du 11 Juillet 1978.

ce fait cessé de baisser, passant de 1,5% du budget du MINSEB<sup>2</sup>, à 0,5 % entre 1977 et 1980 (et pendant toute la décennie 80). L'existence de l'école payante ne se justifiant que dans la phase transitoire, d'acheminement vers un système scolaire gratuit, à tous les niveaux. Par manque de moyens financiers suffisants, des établissements privés durent fermer leurs portes; ce phénomène se produisant essentiellement " en brousse " .

La fermeture d'écoles privées, associée à la création d'écoles publiques de niveau I (résultant de la démocratisation), conduirent à une forte baisse (relative) des effectifs du Privé, et à une diminution de son rôle dans le système éducatif malgache. Entre 1975 et 1983, la part du privé dans l'enseignement de base aurait baissé de près de la moitié, passant de 23,3% à 12,7% (UNESCO, 1984).

### **Un système marqué, encore aujourd'hui, par de profondes faiblesses**

Les résultats de ces 16 années de régime socialiste sont assez mitigés. La malgachisation de l'enseignement, achevée en 1982, perturba profondément les méthodes d'enseignement, les professeurs n'ayant pas été formés pour enseigner dans cette langue. Pour ce qui est des disparités entre les régions, bien qu'ayant été réduites, elles subsistent toujours, et la scolarisation de base pour tous reste un objectif à atteindre.

L'effort quantitatif se fit essentiellement au détriment des aspects qualitatifs de l'enseignement. Par ailleurs, la dégradation de la situation économique du pays conduisit à des contractions budgétaires qui pénalisèrent fortement le système éducatif. Le budget alloué à l'éducation reste, aujourd'hui, nettement insuffisant (de l'ordre de 2,5% du PIB).<sup>3</sup>

Le système éducatif malgache souffre des mêmes problèmes structurels qu'il y a 25 ans, exacerbés aujourd'hui par une conjoncture défavorable. L'enseignement actuel tourne le dos aux réalités du pays et reste un enseignement fondé sur des rapports sociaux inégaux. L'efficacité interne est toujours aussi faible, les taux de déperdition (abandon et redoublement) étant toujours aussi importants, et les taux de passage aussi faibles (il est de 48% dans le primaire et de seulement 30% dans le secondaire). Par ailleurs, le système souffre de graves problèmes de gestion interne de son personnel: des maîtres mal répartis, un personnel administratif pléthorique (18000 agents administratifs pour 45000 enseignants, soit un taux d'encadrement de 40%). Bon nombre d'écoles restent sous-équipées et disposent de bâtiments scolaires dans un état de délabrement avancé (MEN, 1994).

Avec le changement de régime politique survenu en 1991, une réorientation de la politique éducative fut à l'ordre du jour. Le français reprit sa place comme langue d'enseignement, à côté du malgache. Pour ce qui est de l'enseignement privé, il n'est plus menacé de disparition. Sa participation à l'offre scolaire est même fortement sollicitée comme l'atteste l'augmentation des subventions qui lui ont été accordées. Ces dernières seraient passées de 440 millions de FMG en 1991, à près de 1.1 milliards de FMG en 1993 (soit respectivement 0,6% et 1,1% du budget du MEN).

Une nouvelle loi (loi n° 94-033) remplace, depuis le 13 Mars 1995, l'ancienne loi 78-040 du 17 Juillet 1978, portant sur le cadre général du système d'éducation et de formation,

---

<sup>2</sup> Ancienne dénomination du Ministère de l'Education Nationale.

<sup>3</sup> Les dépenses par élèves, de près de \$2,5, sont nettement au dessous des recommandations de la Banque, qui fixe un minimum de \$5 par élève (World Bank, 1995).

devenue caduque. Elle met l'accent sur la nécessité d'améliorer l'efficacité tant interne qu'externe du système éducatif (Il s'agit de réduire le nombre de redoublement et d'abandon, mais également de maîtriser les flux financiers parallèlement à l'amélioration de la gestion du système) et d'assurer " une éducation pour tous ", conformément aux principes énoncés lors de la conférence de Jomtien (Thaïlande) en 1991. La priorité, compte tenu du développement actuel du pays, est donc encore donné à l'enseignement primaire, afin d'atteindre l'universalité de cet enseignement.

Elle insiste également sur la lourde tâche qui incombe au gouvernement, tâche rendue d'autant plus difficile, qu'aux problèmes structurels propres au système éducatif, viennent se greffer de graves problèmes macro-économiques, qui tendent à limiter fortement ses marges de manoeuvre (B.O (MEN), 1995).

### **La situation de l'enseignement dans la circonscription d'Antananarivo Renivohitra.(depuis 1990)<sup>4</sup>**

La situation dans la circonscription d'Antananarivo Renivohitra reflète celle qui prévaut, d'une manière générale, dans le restant de l'Ile. L'éducation primaire et secondaire a beaucoup souffert du déclin économique des années 80 et lors de la phase de transition du début des années 90. A Antananarivo, comme dans tout Madagascar, les performances du système éducatif se sont dégradées. L'accès à l'enseignement s'est détérioré, l'efficacité interne est restée faible, et avec elle, les niveaux de connaissances.

Cette dégradation de l'enseignement est nette eu égard à l'observation d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs portants sur les performances des différents niveaux primaires et secondaires.

Tout d'abord, on note une chute des effectifs scolarisés depuis 1990, et ce à tous les niveaux d'étude. L'enseignement secondaire fut particulièrement affecté par ce phénomène. La contraction des effectifs-élèves fut environ de 6% dans les collèges et de 26% dans les lycées, leur nombre ne s'établissant plus qu'aujourd'hui qu'à 45585 et 16384 respectivement.

Le primaire, avec une croissance de -1,2% accuse une diminution moindre. A ce niveau d'étude, le fort mouvement de repli vers le privé (+14,2%) a permis, en partie, de circonscrire l'importante désaffectation dont les écoles publiques ont fait l'objet durant ces 6 dernières années (-14,3%). En 1995-96, 100403 enfants étaient scolarisés dans les établissements de niveau I. La baisse des effectifs à ce niveau résultant essentiellement du recul du nombre de nouveaux admis en 11ème (-17,8% entre 1993 et 1995). On pourrait voir derrière ce phénomène, une simple mise à l'école tardive des enfants, mais également, le début d'un processus de non-scolarisation, ce qui serait, alors, bien plus inquiétant.

Aujourd'hui, le privé accueille la majorité des élèves, qu'ils soient scolarisés dans le primaire, au collège ou encore au lycée<sup>5</sup> (les taux étant respectivement de 52,7%, 62% et 52%). Cet engouement pour le privé trouve son origine dans la perte de confiance des parents

---

<sup>4</sup> Les données recueillies proviennent de la CISCO d'Antananarivo Renivohitra pour les années remontant à 1990-91, ainsi que des annuaires statistiques du MEN. Signalons que le MEN ne dispose de données statistiques fiables que depuis l'année scolaire 1987-88. Je tiens à remercier M<sup>e</sup> Claudine de la CISCO, ainsi que les fonctionnaires de la DPEN d'Antananarivo, pour m'avoir si gentiment autorisé à récolter ces données.

<sup>5</sup> On notera cependant qu'au niveau des lycées, la baisse des effectifs a affecté autant les écoles publiques que les écoles privées. Ces dernières affichant une diminution des effectifs d'environ 29%, alors qu'elle ne fut " que " de 23% dans les établissements publics;

malgaches dans les enseignements dispensés par les établissements publics. Ce repli vers le privé, ne fut cependant pas suffisant pour compenser les fortes baisses enregistrées dans les écoles publiques des niveaux I et II.

Il s'ensuit un taux net de scolarisation<sup>6</sup> dans le primaire relativement bas -de 74,3% en 1995- qui est en léger recul par rapport à l'année précédente (75,5%).

La dégradation de l'enseignement s'observe notamment par l'observation de l'évolution des taux de réussite aux différents examens qui jalonnent le parcours scolaire des élèves. Les taux de réussite au CEPE et à l'examen d'entrée en classe de 6ème n'ont cessé de baisser depuis le début des années 90; cette tendance est plus marquée dans le public, qui affiche, par ailleurs des taux constamment inférieurs à ceux enregistrés dans le privé<sup>7</sup>. Une évolution similaire s'observe au niveau II de l'enseignement (i.e. BEPC, "concours" d'entrée en 2nde)<sup>8</sup>. Les résultats sont, par contre, beaucoup plus mitigés au niveau des lycées, où les taux de réussite au bac scientifique "C" sont meilleurs dans le privé et ceux du bac littéraire, meilleurs dans le public<sup>9</sup>. La supériorité du privé se profile tout de même, les bacs scientifiques étant à Madagascar, comme ailleurs, plus valorisés.

Pour ce qui est de l'efficacité interne de l'enseignement primaire<sup>10</sup>, elle reste relativement faible. Les taux de redoublement sont très élevés, notamment dans le public, où ils atteignent en moyenne 31%, avec un taux maximal de 40% en 7ème<sup>11</sup>. La situation serait moins catastrophique dans le privé, où le taux de redoublement ne serait "que" de 12%. Les taux de déperdition seraient également plus élevés dans le public (4,4%), relativement au privé.

La baisse de la fréquentation scolaire à Antananarivo n'est pas imputable à une offre d'établissements scolaires insuffisante. Le privé a répondu à la demande qui lui était adressée, comme l'atteste l'essor du nombre de ses établissements, aux niveaux I et II, depuis 1990<sup>12</sup>. Le problème aujourd'hui des ménages malgaches est de disposer d'un enseignement de qualité, qui soit financièrement abordable.

## **II - LA POPULATION NON SCOLARISEE**

### **IIA - Le profil des enfants non scolarisés**

#### **Déscolarisation et non-scolarisation : des phénomènes de plus en plus préoccupants**

---

<sup>6</sup> Le taux net de scolarisation est le rapport entre les effectifs scolarisés dans un cycle et appartenant à la tranche d'âge (théorique) de ce cycle, et l'ensemble des effectifs de cette tranche d'âge.

<sup>7</sup> Les taux de réussite au CEPE et à l'examen d'entrée en 6ème sont, aujourd'hui, respectivement de 62,3% et 38,9% dans le privé et de 41,2% et 26,3% dans le public.

<sup>8</sup> Les taux sont respectivement de 43,5% et 22,6% dans le privé et 34,1% et 17,4% dans le public.

<sup>9</sup> Les taux de réussite aux bacs A C et D, sont respectivement de 44,9%, 45,8% et 32,3% dans le privé et 54,4%, 29,6% et 32,9% dans le public.

<sup>10</sup> Nous ne disposons de données que pour ce niveau d'enseignement.

<sup>11</sup> Ce fort taux provient du fait que certains élèves n'ayant réussi le concours d'entrée en classe de 6ème, préfèrent redoubler leur 7ème et tenter leur chance une seconde fois.

<sup>12</sup> Il y a aujourd'hui, 247 établissements privés de niveau I et 114 de niveau II. On en dénombrait respectivement 87 et 100 en 1990. Le nombre d'établissements publics restait, quant à lui inchangé (87 pour le niveau I, 14 pour le niveau II). Le nombre d'établissements de niveau III a connu un léger recul; cette baisse ayant été occasionnée par la fermeture de 2 écoles privées (de 58 établissements en 1990, on est passé à 56 en 1995. Pour le public, le nombre d'école est resté stable sur la période, à 5 établissements).

95% des individus en âge d'être scolarisés, c'est à dire, âgés entre 6 et 24 ans ont déclaré avoir fréquenté l'école. En d'autres termes, ils sont près de 5% à n'avoir jamais été scolarisés. Ce chiffre, bien que paraissant assez satisfaisant au premier abord, masque toutefois de graves problèmes de non-scolarisation, notamment parmi les classes d'âge les plus jeunes.

**Tableau 1**  
**Proportion d'individus n'ayant jamais fréquenté l'école par tranche d'âge**

Tranche d'âge	Garçons	Filles	Total
6-10 ans	11,2	11,4	<b>11,3</b>
11-14 ans	2,9	4,3	<b>3,6</b>
15-19 ans	2,0	3,9	<b>3,0</b>
20-24 ans	0,5	1,9	<b>1,3</b>
<b>Total</b>	<b>4,6</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>

Sources : Enquête 1-2-3 1995, Phase 1, calculs Madio.

Si la proportion d'individus n'ayant jamais été scolarisée s'élève chez les 15-19 ans à 3% et à 3,5% chez les 11-14 ans, elle atteint plus de 11% chez les 6-10 ans. L'on pourrait voir derrière cette évolution une simple mise à l'école tardive des enfants, mais cela pourrait également s'apparenter à un processus de non-scolarisation de ces derniers. Il est difficile, toutefois, de trancher entre ces deux éventualités, mais chez les enfants non scolarisés, âgés entre 6 et 8 ans, une des raisons invoquées pour expliquer cette non-scolarisation est le trop jeune âge de l'enfant. Tout est de savoir, à présent, si le recul de l'âge d'entrée à l'école ne se traduira pas, ultérieurement, par une non-mise à l'école, pure et simple.

A cette non-scolarisation, vient se greffer un autre problème, tout aussi préoccupant: celui de la déscolarisation d'un bon nombre d'enfants. On note ainsi que près de 14% des 10-14 ans ne vont plus à l'école. Ce chiffre atteint des proportions alarmantes chez les 15-19 ans qui dans un cas sur eux ne sont plus scolarisés.

**Tableau 2**  
**Proportion d'individus ne fréquentant plus l'école par tranche d'âge (%)**

Tranche d'âge	Garçons	Filles	Total
6-10 ans	3,1	3,6	3,3
11-14 ans	13,1	14,7	13,8
16-19 ans	45,7	52,0	48,9
20-24 ans	73,5	77,1	75,7
<b>Total</b>	<b>32,5</b>	<b>40,0</b>	<b>36,2</b>

Sources : Enquête 1-2-3 1995, Phase 1, calculs Madio.

Ces enfants quittant le système scolaire ne disposeraient par ailleurs que d'un faible bagage de connaissances. Alors que les jeunes gens âgés de 15-19 ans abandonnent, en général, leurs études après l'obtention du CEPE, le diplôme sanctionnant la fin du cycle primaire, les 11-14 ans n'ont dans l'ensemble pas achevé ce cycle, puisqu'en moyenne, ils ont passé moins de 3,5 ans à l'école<sup>13</sup>. Si cette tendance perdure, l'on risque d'assister à une baisse du niveau de connaissance générale de la population, voire à un retour de l'analphabétisme.

<sup>13</sup> Ne sont prises en compte, que les années d'études réussies.



## Le capital humain des enfants tributaire des ressources du ménage

En matière de scolarisation, les véritables centres de décisions sont les cellules familiales; les choix, loin d'incomber à l'élève, restent du ressort des parents. Or il existe un certain nombre de contraintes qui peuvent limiter l'investissement des parents dans l'éducation de leurs enfants. Les possibilités d'emprunts étant plus que réduites, le capital humain des enfants est tributaire des ressources du ménage.

**Tableau 3**  
**Proportion d'individus n'ayant jamais fréquenté l'école ou l'ayant quitté par tranche de revenu du ménage (%)**

Tranche de revenu (en milliers de FMG)	Jamais scolarisé			Plus à l'école		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Moins de 64	6,5	11,0	<b>9,0</b>	37,0	47,7	<b>42,7</b>
]64-128]	7,7	6,2	<b>6,9</b>	33,2	44,6	<b>39,0</b>
]128-320]	4,5	3,8	<b>4,2</b>	32,1	37,5	<b>34,7</b>
plus de 320	0,6	4,4	<b>2,6</b>	31,8	37,3	<b>34,6</b>
<b>Total</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>	<b>5,1</b>	<b>32,8</b>	<b>40,2</b>	<b>36,5</b>

Sources : Enquête 1-2-3 1995, Phase 1, calculs Madio.

Ainsi, c'est bien dans les ménages les moins bien pourvus que les taux de non-scolarisation, en particulier les taux d'abandon, sont les plus élevés. Le revenu total du ménage est un puissant facteur de discrimination : alors que dans les familles où tous les enfants ont été scolarisés (90% des cas), le revenu total moyen s'élève à 240000 FMG, il n'est que de 114000 FMG dans celles ne scolarisant aucun de leurs enfants (2,75% des ménages)<sup>14</sup>. Mais il convient cependant de souligner la faible proportion de ménages ne scolarisant aucun de leurs enfants. Les parents les plus démunis tendant tout de même à offrir à leurs rejetons, un minimum d'instruction.

Pour ces parents, contraints financièrement, il se pourrait qu'un arbitrage entre les enfants soit nécessaire. Mais il ne semble pas que cela soit le cas à Madagascar. Le rang de naissance n'influe pas sur la tendance à ne pas être scolarisé, de même que le sexe de l'enfant ne constituerait pas un critère de choix décisif. Les filles malgaches jouissent d'un traitement relativement équitable en matière de scolarisation, même si elles sont plus susceptibles d'avoir abandonné l'école relativement à leurs camarades masculins (40% contre 32% resp., c.f tableau 2). Par ailleurs, elles ne semblent pas avoir fait les frais, outre mesure, du récent phénomène de non-scolarisation ou de déscolarisation des jeunes enfants. En effet, parmi les petites filles et les petits garçons âgés entre 6 et 10 ans, la proportion de non scolarisés (i.e. des enfants jamais inscrits à l'école ou en ayant été retiré) est identique.

On se serait attendu, dans un tel contexte, à une évolution beaucoup moins favorable de la scolarisation des filles. Mais c'est oublier la place toute particulière qu'a toujours tenu l'instruction féminine dans l'enseignement malgache, et ce, dès son instauration<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> Si l'on se situe du point de vue de l'individu, le revenu du ménage s'élève à 186000 FMG quand l'enfant considéré n'a jamais été scolarisé, et à 260000 quand il l'a été.

<sup>15</sup> Pour de plus amples détails, se référer à Clignet et Ernst (1995).

Les parents malgaches, comme tous les parents du monde, ont un double souci à l'égard de leurs enfants: leur transmettre le meilleur de ce qu'il possède et les armer le mieux possible pour affronter l'avenir, autrement dit les éduquer. Mais les contraintes sont telles qu'ils sont aujourd'hui amenés à ne pas inscrire leurs enfants à l'école ou à les en retirer. Les coûts de l'éducation deviendraient prohibitifs. Ainsi, pour plus de la moitié des ménages enquêtés, se sont bien des problèmes financiers qui ont conduit à de tels actes. L'instruction devient hors de portée d'un certain nombre de bourses, et pour pouvoir maintenir son niveau de vie, le travail de l'enfant est indispensable.

Tout ce qui permet cependant d'alléger la contrainte budgétaire et temporelle des parents, tend à jouer, d'une manière générale, en faveur de la scolarisation des enfants du ménage. Ainsi, le fait d'appartenir à une grande famille, ne détériorait en rien les chances d'être scolarisé ou de l'avoir été. C'est parmi les familles nombreuses (constituées cinq/sept membres) qu'on observe les taux d'abandons scolaires les plus bas.

Le fait de pouvoir compter sur un plus grand nombre de personnes, outre le fait de desserrer les contraintes économiques du ménage, permettrait de dégager l'enfant d'un certain nombre de tâches laborieuses, et donc de lui permettre de suivre ou poursuivre des études. Mais il existerait, néanmoins, une " taille seuil " (huit membres), au-delà de laquelle, la charge familiale serait trop lourde et serait néfaste à l'éducation de l'enfant.

**Tableau 4**  
**Proportion d'individus n'ayant jamais fréquenté l'école ou l'ayant quitté en fonction de la taille du ménage (%)**

Taille du ménage	Jamais scolarisé			Plus à l'école		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Moins de 4 pers.	3,4	4,2	3,8	42,7	55,5	49,9
5 pers.	5,2	5,4	5,3	26,3	36,0	31,2
6-7 pers.	4,5	5,9	5,3	24,9	34,8	29,7
Plus de 8 pers.	4,7	5,7	5,2	38,2	35,0	36,6
<b>Total</b>	<b>4,6</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>	<b>32,8</b>	<b>40,2</b>	<b>36,5</b>

Sources : Enquête 1-2-3 1995, Phase 1, calculs Madio.

En fait, la présence d'individus capables de desserrer la contrainte budgétaire du ménage ( i.e. aide familiale, autres enfants âgés de plus de 15 ans), ou au contraire de la resserrer (présence d'enfants âgés de moins de 5 ans) tend respectivement à réduire les taux de non-fréquentation scolaire et à les accroître.

Ainsi, dans les ménages marqués par la présence d'un aide familiale, on observe des taux de non-scolarisation qui sont de près de 16 points inférieurs à ceux où il n'y a pas d'aide familiale (les taux d'individus ayant quitté l'école se montant respectivement à 19,1% et 35,4%).

Par contre, l'existence d'enfants de moins de 5 ans représente une charge, qui pénalisent les autres enfants du ménage; ces derniers étant alors plus susceptibles de n'être pas scolarisés (dans 9,5% des cas quand il y a 2 enfants en bas âge contre 2,7% quand il n'y en a pas) ou d'abandonner ses études (respectivement 41,7% et 31,6% des cas). Comme nous pouvions nous y attendre, les filles sont, en général, plus sollicitées quand de jeunes enfants sont présents dans le ménage et sont de ce fait plus vulnérables face au risque de non-scolarisation que les garçons. A fin d'illustration, notons que quand il y a deux enfants âgés de

moins de 2 ans dans le ménage, la fille aura dans près de 49% des cas arrêté ses études contre 32% des garçons, alors que quand il n'y en a pas, cette proportion est relativement identique pour les deux sexes (de l'ordre de 32%).

### **Des parents soucieux d'offrir un minimum d'instruction à leurs enfants**

Mais, comme nous l'avons déjà laissé entendre, les familles tentent, dans la mesure du possible, d'offrir à l'ensemble de leurs rejetons, un minimum d'instruction. Les taux de non-scolarisation tendent à décroître avec le nombre d'enfants scolarisés, ou ayant déjà fréquenté l'école.

Offrir un minimum d'instruction paraît donc essentiel, mais laisser aller l'enfant à l'école peut parfois représenter un trop lourd sacrifice, compte tenu des coûts directs et d'opportunité que cela représente. De plus, bon nombre de parents sont déçus du système éducatif formel, l'école n'apporterait plus les qualifications personnelles nécessaires et serait même un handicap pour l'emploi, car formant l'enfant pour un autre genre de vie que celui qui sera le sien plus tard. Ils expriment le souhait pour des cursus plus proches de la vie quotidienne et fournissant des qualifications pratiques pour les emplois futurs. Le fait que ce soient les enfants des ménages "informels"<sup>16</sup> qui présentent les taux de non-scolarisation les plus élevés tend à renforcer cette idée. Il convient toutefois de souligner qu'outre le fait d'appartenir aux ménages ayant les revenus les plus bas, ces enfants ont beaucoup plus de "chances" d'être enrôlé dans l'activité du chef de famille, et de ce fait de ne pas être scolarisé ou de ne plus l'être<sup>17</sup>.

**Tableau 5**  
**Proportion d'individus n'ayant jamais fréquenté l'école ou l'ayant quitté suivant le secteur d'activité du chef de ménage (%)**

Secteur d'activité du chef	Jamais scolarisé			Plus à l'école		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Public	1,9	3,6	2,7	16,8	28,8	22,8
Privé Formel	3,5	4,7	4,1	25,3	37,7	31,7
Informel	7,7	7,1	7,4	39,3	47,9	43,8
<b>Total</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>	<b>5,1</b>	<b>29,9</b>	<b>39,5</b>	<b>34,9</b>

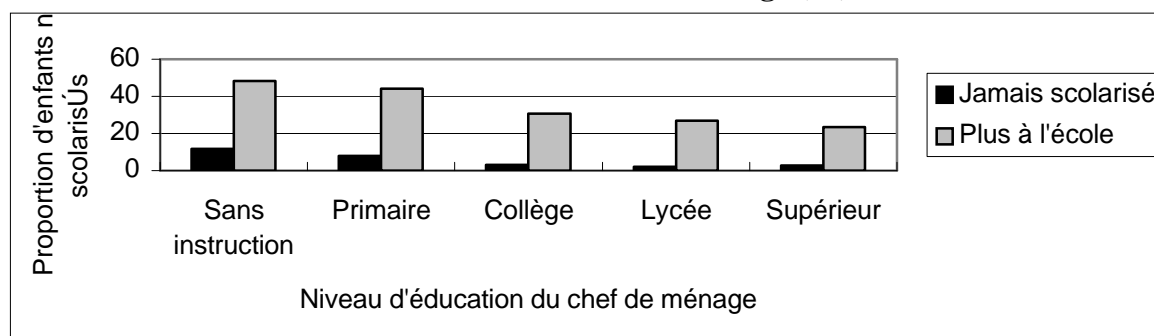
Sources : Enquête 1-2-3 1995, Phase 1, calculs Madio.

Fortement corrélé au secteur d'activité du chef et partant aux revenus du ménage, le niveau d'instruction du chef de famille tend également à influencer sur le choix de scolarisation des enfants du ménage. La proportion de non scolarisés tendrait ainsi à baisser avec l'augmentation du niveau d'instruction de ce dernier. Alors que près de 11,8% des enfants dont le chef de famille est non instruit n'ont jamais été à l'école; cette proportion tombe à moins de 3% quand le chef a fréquenté au moins le secondaire. De même, la proportion d'enfants ayant interrompu leurs études serait deux fois moins importante dans les ménages où le chef a atteint le degré supérieur de l'enseignement, relativement à ceux où le chef n'a reçu aucune instruction.

<sup>16</sup> Par ménages "informels", on entend les ménages pour lesquels l'activité principale du chef de famille se trouve dans le secteur informel. De la même façon, les ménages "publics" et "privés" correspondent respectivement aux ménages pour lesquels l'activité du chef est respectivement dans le secteur public et privé.

<sup>17</sup> Le secteur d'activité du chef pourrait également être un indicateur du coût d'opportunité de la scolarisation de l'enfant.

**Graphique 1**  
**Proportion d'individus n'ayant jamais fréquenté l'école ou l'ayant quitté en fonction du niveau d'étude du chef de ménage (%)**



Sources : Enquête 1-2-3 1995, Phase 1, calculs Madio.

Les parents plus instruits, bien qu'étant généralement plus aisés, seraient beaucoup plus sensibles à l'importance de l'éducation. Alors que pour les parents les moins instruits, l'éducation formelle peut être perçue comme une perte de temps et d'argent, pour les plus éduqués, elle continue à constituer un moyen de préserver leurs acquis sociaux. L'éducation du chef, et plus généralement celle des parents, serait une " proxy " de la capacité financière du ménage, mais également du degré de motivation de celui-ci à l'égard de l'instruction formelle.

Afin de juger de l'influence propre de ces différents paramètres sur la probabilité de n'avoir jamais été scolarisé ou de ne plus l'être, nous avons procédé à deux estimations économétriques (régression probit).

Dans la première régression (Modèle 1), l'on estime la probabilité pour un enfant (âgés entre 9<sup>18</sup> et 24 ans) de n'avoir jamais été à l'école. Par le deuxième modèle, nous nous proposons d'estimer la probabilité de n'être plus scolarisé, pour un enfant<sup>19</sup> âgé entre 6 et 24 ans. Les mêmes variables explicatives (relatives à l'enfant et à sa famille) ont été retenues dans ces deux modèles.

Les résultats de ces estimations (consignés dans le tableau 6) confortent nos précédentes conclusions. Ainsi, les jeunes enfants, issus de milieux socio-économiques et culturels les plus bas (chef de ménage peu instruit et travaillant dans le secteur informel), sont les plus susceptibles de ne jamais avoir fréquenté l'école. Les enfants plus âgés, issus de ces mêmes milieux, présentent quant à eux, une plus grande vulnérabilité face au risque d'abandonner les études. Le revenu du ménage ne semblerait pas être un élément explicatif déterminant dans le premier cas. Ceci confirme bien, que même chez les plus pauvres, le souci d'offrir un minimum d'instruction est présent.

Les enfants qui, aujourd'hui, n'ont plus accès à l'éducation sont, en majorité, issus des ménages les plus défavorisés, caractérisés par une précarité tant économique, sociale que culturelle. Outre le fait d'être dans l'incapacité de financer les études de leur enfant, certains parents malgaches, sont devenus sceptiques quant aux profits matériels et moraux qu'un

<sup>18</sup> On peut considérer qu'au delà de 9 ans, un enfant qui n'est pas encore scolarisé, ne le sera jamais. Par ailleurs, le problème de l'âge (pour expliquer la non-scolarisation) n'était évoqué que chez les 6-8 ans.

<sup>19</sup> Rappelons, que l'on entend par enfants, tous les membres du ménage, à l'exception du chef de famille, âgés entre 6 et 24 ans.

séjour prolongé au sein de l'école pouvait leur apporter. Mais qu'en est-il réellement ? L'éducation, n'est-elle donc plus un investissement rentable ?

**Tableau 6**  
**Les facteurs individuels liés à la probabilité de n'avoir jamais été scolarisé (Modèle 1) ou de ne plus l'être (Modèle 2) (Estimation probit)**

<b>Variables explicatives</b>	<b>Modèle 1</b>	<b>Modèle 2</b>
Constante	-1,648	+0,829
<b>Sexe</b>		
Garçon	-0,212 *	-0,109 **
Fille	Réf	Réf
<b>Age</b>		
9/6-10 ans	+0,552	-2,943
11-14 ans	+0,405	-2,031
15-19 ans	+0,367	-0,724
20-24 ans	Réf	Réf
<b>Revenu du ménage (en millier de FMG)</b>		
64 et moins	---	---
]64, 128]	---	---
]128, 320]	---	-0,131 **
Plus de 320	Réf	Réf
<b>Taille du ménage (nombre de membres)</b>		
4 et moins	---	+0,503
5	---	+0,308
6 ou 7	---	+0,182 *
8 et plus	Réf	Réf
<b>Enfant âgé de 5ans et moins</b>		
0	-0,453	-0,909
1	---	-0,312
2 et plus	Réf	Réf
<b>Sexe du chef de famille</b>		
Homme	---	+0,275 *
Femme	Réf	Réf
<b>Etat matrimoniale du chef</b>		
Marié	---	---
Concubinage	---	---
Célibataire	---	-0,331 **
Divorcé	---	---
Veuf	Réf	Réf
<b>Niveau d'éducation du chef de famille</b>		
Pas d'étude	+0,387 **	+0,691
Primaire	---	+0,802
Collège	---	+0,363
Lycée	---	---
Supérieur	Réf	Réf
<b>Occupation du chef de famille</b>		
-Secteur public	---	-0,409
-Secteur privé	-0,234 *	-0,325
-Secteur informel	Réf	Réf
Chômeur/inactif	-0,534	---
<b>Log de la vraisemblance</b>	-512,82	-1885,89
<b>Nbre d'observations</b>	4247	4838
	125/4122	1686/3152

Sources : Enquête 1-2-3 1995, Phase 1, calculs Madio.

NB: Tous les coefficients sont significatifs au seuil de 1%, sauf ceux marqués d'un \* et d'un \*\* (resp. significatifs aux seuils de 5% et 10%). Les coefficients non significatifs au delà de ces seuils sont notés --- ou ns.

## II - L'EDUCATION : UN INVESTISSEMENT RENTABLE... A TERME

D'un point de vue théorique<sup>20</sup>, les choix d'investir dans l'éducation s'effectuent sur la base d'un calcul implicite de taux de rentabilité de l'investissement intellectuel, taux qui vont influencer la durée de scolarisation et le type d'enseignement suivi, mais également le métier et la carrière au cours de la vie active.

La rentabilité d'un investissement éducatif se définit par la confrontation de son coût et de l'ensemble des bénéfices qu'il procure sur le cycle de vie. Les connaissances, les compétences s'acquièrent au prix de dépenses et d'efforts personnels. A ce niveau, les coûts se limitent à l'ensemble des dépenses spécifiques liées à la formation considérée (coûts directs) et aux coûts de renoncement à des activités alternatives (coût d'opportunité). Une fois acquise, la formation procure durablement un flux de bénéfices, de satisfaction, mais aussi de services productifs lorsque les compétences acquises sont valorisées sur le marché du travail. (c.f. théorie du capital humain). Au niveau empirique, les bénéfices psychiques de l'éducation étant diffus et difficilement mesurables, on s'attachera exclusivement aux bénéfices pécuniaires, et plus précisément aux supplément de gains obtenus du marché du travail après l'acquisition d'une formation donnée.

On peut procéder à l'estimation indirecte de la rentabilité des investissements éducatifs à partir de l'estimation de la fonction de gain élargie de Mincer. On retient, à cet effet, comme variable dépendante, le logarithme du revenu mensuel et comme variables explicatives, le nombre d'années d'expérience sur le marché du travail et son carré, ainsi qu'une série d'indicatrices se référant aux différents niveaux scolaires, afin d'estimer les taux de rendement qui leur sont associés. Les coefficients des variables scolaires pouvant être interprétés comme le taux de rendement marginal de l'investissement éducatif.

**Tableau 7**  
**Fonction de gain " élargie " (MCO)**

Var. explicatives	ln(revenu mensuel)
Constante	3,115
Exp. prof <sup>elle</sup> (ans)	0,065
(Exp. prof <sup>elle</sup> ) <sup>2</sup> (ans)	-0,001
<b>Scolarité</b>	
Pas d'étude	Réf
Primaire	0,322
Collège	0,745
Lycée	1,232
Supérieur	1,760
R <sup>2</sup>	0,265
R <sup>2</sup> ajusté	0,264
Nb d'obs°	4548

NB: Les coefficients sont tous significatifs au seuil de 1%.

Sources : Enquête 1-2-3 1995, Phase 1, calculs Madio.

Le modèle présenté, bien qu'ayant un pouvoir explicatif relativement faible (le quart, seulement, de la variance des revenus est expliquée par le modèle, c.f. R<sup>2</sup> ajusté), nous permet toutefois de juger de la rentabilité des différents investissements en capital humain. Ce dernier est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation atteint est élevé. Ainsi, par rapport à un individu n'ayant reçu aucune instruction scolaire, les gains perçus par un sortant du primaire

<sup>20</sup> Cette vision est assez restrictive, étant strictement économique.

sont supérieurs de 38 points. Poursuivre ses études le plus longtemps possible, paraît donc constituer la meilleure stratégie qu'il soit.

## **CONCLUSION**

Pour comprendre la non-scolarisation, ou la déscolarisation, il est important de se placer du point de vue des familles, aux prises avec les dures réalités de leur environnement socio-économique. En ces temps de paupérisation croissante, il semblerait, que dans certaines familles malgaches, l'école soit passée au deuxième rang dans l'ordre des priorités, l'enfant devant avant tout, participer au budget familial. Laisser aller l'enfant à l'école constitue un trop grand sacrifice, compte tenu du manque à gagner que cela représente, et des coûts directs que cela implique. Par ailleurs, scolariser son enfant est d'autant moins attirant, que cela suppose réduire son niveau de consommation dans le présent, et ses revenus dans le futur (les coûts de scolarisation tendant à augmenter avec le niveau d'éducation atteint).

Mais, le choix des parents de ne plus envoyer leurs enfants à l'école, est loin d'être des plus judicieux. Il n'y aurait pas d'investissement plus rentable, que celui dans le capital humain. En ne scolarisant pas leur enfant, les parents lui ôtent, toute possibilité de promotion économique et sociale ultérieure. L'Etat doit donc intervenir, prendre en charge ses enfants (en leurs octroyant, par exemple, des bourses d'étude), afin de leur assurer une scolarité normale.

A un tout autre niveau, ce phénomène de déscolarisation/non-scolarisation est d'autant plus préoccupant, qu'il met en danger les bases même du développement économique du pays, que seule des populations éduquées procurent.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Bulletin Officiel de l'Education Nationale (B.O.) (MEN), 1995, " Loi d'orientation du système éducatif Malgache ", n° 3 (Avril), pp : 97-118.

Clignet R. et Ernst B., 1995, " L'école à Madagascar : Evaluation de la qualité de l'enseignement primaire public ". Edition Karthala.

Couvert C., 1984, " La langue française à Madagascar "; Commissariat Général de la langue française. Institut de Recherche sur l'avenir du Français.

MEN (Ministère de l'Education Nationale), 1994, " Développement de l'éducation, Rapport national de Madagascar par le MEN ", pp : 15. Antananarivo, Madagascar.

UNESCO, 1983 (Septembre) , " Rapport technique sur l'enseignement privé à Madagascar ", n° MAG 79/002. Antananarivo, Madagascar.

UNESCO, 1984 (Mars), " Rapport d'évaluation générale du système éducatif de Madagascar ".

World Bank, 1995 (April 7), " Madagascar, Towards a school-based strategy for improving primary and secondary education ", Report n° 13450-MAG.